

LE MESSENGER DE TAHITI.

Journal Officiel des Établissements français de l'Océanie,

PARAISANT TOUS LES VENDREDIS A 3 HEURES DU SOIR

MATINÉE 27. — N° 43.

TE VEA NO TAHITI.

Mahana pae 25 atopa 1878.

PRIX DE L'ABONNEMENT (payable d'avance):
Un an, 10 francs.
Six mois, 5 francs.
Trois mois, 2 francs.
De numéro 10 centimes.

Pour les Abonnements et les Annonces, s'adresser

à l'Imprimerie du Gouvernement.

PRIX DES ANNONCES (au comptant):
Les 20 premières lignes, 1 franc.
Les 20 lignes de 20 lignes, 2 francs.
Les annonces renouvelées se paient à moitié du prix de la première insertion.

SOMMAIRE.

PARTIE OFFICIELLE. — Discours et discours au sujet de l'inauguration de la statue de la République. — Circulaire relative aux créoles qui désirent contracter un engagement au titre des équipages de la flotte. — Mutations. — Avis administratifs.
PARTIE NON OFFICIELLE. — Arrivée du Rosnef. — Fête d'été. — Mouvement commercial. — Mouvements du port. — Annonces. — Observations météorologiques.

PARTIE OFFICIELLE

INAUGURATION DE LA STATUE DE LA RÉPUBLIQUE.

CIRCULAIRE MINISTÉRIELLE

Au sujet de l'inauguration de la statue de la République au Champ de Mars à Paris.

(Direction des Colonies, 1^{re} Bureau)

Paris, le 19 juillet 1878.

MONSIEUR LE COMMANDANT. — Vous trouverez au Journal officiel du lundi 4^{er} et mardi 2 juillet 1878 les discours prononcés par MM. les Ministres de l'intérieur et de l'agriculture et du commerce lors de l'inauguration de la statue de la République qui a eu lieu, au Champ de Mars, le 30 juin dernier.

Le vous prie de faire publier et afficher, dans les principaux centres de la colonie, la reproduction de ces discours, qui attestent d'une manière éloquente les principes du Gouvernement de la République.

Recevez, etc.

Le Vice-Amiral, Sénateur,
Ministre de la marine et des colonies.
Signé : A. POTIER.

DISCOURS

Prononcés par le Ministre de l'agriculture et du commerce et par le Ministre de l'intérieur.

Paris, le 19 juillet 1878.

Hier, à neuf heures du matin, au lieu, au Champ de Mars, l'inauguration de la statue de la République, due au ciseau du grand artiste Clouet.

Tous les ministres, à l'exception de M. Dufaure, retenu à Versailles, étaient présents. Ils ont été reçus par M. Krantz, commissaire général, entouré du haut personnel du commissariat. Le préfet de la Seine et le préfet de police, tout le conseil municipal ayant à sa tête son président, M. Ducloux, vice-président du Sénat, M. Brisson, vice-président de la Chambre des députés, un grand nombre de sénateurs et de députés, M. Berger, directeur des sections étrangères, M. Dierx-Monin, directeur des sections françaises, les présidents de sections, français et étrangers; des personnes notables appartenant au monde des lettres et des arts, assistaient à cette cérémonie. Les chefs de service des différents ministères avaient accompagné les ministres.

Un public nombreux se pressait autour de la plate-forme du Champ de Mars faisant face au Trocadéro.

Aussitôt que les personnes invitées furent prises place sur la terrasse on se dressait la statue de la République, le ministre de l'agriculture et du commerce, s'adressant au ministre de l'intérieur, a prononcé le discours suivant :

Nous vous avons conviés aujourd'hui pour inaugurer la statue de la République.

Dans notre pensée, cette œuvre d'un de nos artistes éminents devait occuper sa place d'honneur le jour de l'ouverture de l'Exposition. Majestueusement assise à l'entrée de ce palais, elle devait symboliser la Patrie concourant et protégeant par sa grande image les lois de la République, la concorde et le paix, d'union des peuples dans le travail, le progrès et l'amour de l'humanité.

En édifant à ses pieds, nous eussions affirmé par nos vœux notre foi dans son génie créateur et défenseur de tous les intérêts. Nous lui eussions confié nos espérances dans le succès, maintenant acquis, d'une Exposition qu'elle avait inspirée, qui était son œuvre et qui restera une de ses gloires dans l'avenir.

Des difficultés matérielles de diverses natures ont retardé jusqu'ici son installation. Nous l'avions vivement regretté. Nous ne devons pas aujourd'hui, puisque nous pouvons l'associer à la grande fête nationale destinée à célébrer le succès de l'Exposition et à en perpétuer le souvenir. Aujourd'hui donc, notre République appartient à cette grande fête et à son organisateur. Je demande à mon honorable collègue M. le ministre de l'intérieur de vouloir bien l'inaugurer comme le point de départ de cette grande manifestation nationale.

Le ministre de l'intérieur a pris ensuite la parole et s'est exprimé en ces termes :

Messieurs,
C'était une pensée digne des hommes éminents qui ont conçu le vaste plan de l'Exposition que d'y placer l'image de la Patrie. La velei sous la forme que lui a donnée un grand artiste, et avec les attributs que nous désirions pour elle. Elle est noble et sainte, calme et forte; elle est assise et regardant. Bien souvent nos artistes, nos écrivains et nos poètes l'avaient dépeinte telle

que les passions de leur temps la représentaient à chaque période de notre histoire. L'image changeait; l'âme est restée la même : l'âme de la France, dévouée de nobles desirs, amoureuse des belles choses, ardente à la justice et généreuse; parfois troublée, parfois agitée par les idées et par les passions de la grande Révolution de 1789.

Mais il semble aujourd'hui que la Patrie est apaisée. La France voit ses aspirations à la justice bien pris d'être actualisées; elle se complait dans sa liberté; hier, en voyant passer sous les armes ses nobles enfants, elle se contemplait dans sa force; aujourd'hui, elle jouit de sa puissance féconde; et sans orgueil, mais avec cette joie expansive qui lui sied si bien, elle se sent toujours digne d'elle-même, et elle goûte le bonheur de sa vie revivie.

C'est qu'en effet, messieurs, nous pouvons le dire de nous, les temps sont accomplis. La société française, telle que l'a faite la Révolution, a pris sa forme définitive; et elle s'y trouve bien, en dépit de quelques détracteurs, qui, en continuant à jouer un rôle ingrat, clouent ce pays du bon sens et de la raison.

Elles a dit, pourtant, que depuis quatre-vingt ans la France n'ait jamais été grande par les œuvres, puissante par le génie des recherches et de la science, et aimée de grands desseins? Non, messieurs. Le monde a vu d'autres manifestations de la vitalité de la grandeur de notre pays. Mais, aux époques les plus brillantes de cette courte et dramatique histoire de près d'un siècle, il a manqué une chose dont les peuples ont surtout besoin : il a manqué la quiétude que donne le sentiment de la durée et de la stabilité.

Chartes écrites, constitutions, serments, éternels efforts d'esprit supérieurs et sincères, rien n'a pu donner la tranquillité à notre nation, tant qu'elle n'a pas eu la jouissance entière de ses droits qu'elle avait proclamés dans la déclaration de 1789; rien ne pouvait lui rendre la paix tant qu'elle se déchirait elle-même, et se refusait, avec une sorte de fureur domestique, à un mutuel accommodement. Temps douloureux, pendant lesquels l'impératrice son chemin; l'âme fustigée, les forces épuisées, les principes, les valeurs et droits logiques du génie national, plantés dans les sables, ont vu leurs racines qui en poussaient de nouvelles; des rêves, enfin, nous crûmes voir s'écrouler la France, mais d'où elle se relève avec la volonté de mieux vivre et de jouer en paix d'institutions qui l'honorent et qui elle a si cherement conquises.

Où, messieurs, la République a pris possession du sol même d'où elle est née. Jusqu'alors, un parti avait seul soutenu la cause. Aujourd'hui, après ce long enlèvement, et par une transformation lente, successive, rendue complète par mille causes, le parti est devenu nation. Ce n'est plus le temps où, comme aux premiers jours de la Révolution, sur cette place même où nous sommes, les Français, à qui l'enthousiasme du moment cachait les difficultés, se livraient à la tâche à peine entreprise, s'arrêtaient pour un jour et se trouvaient de le lendemain livrés aux divisions que les droits constants, les passions soulevées et les intérêts fomentent. C'est vraiment cette fois la fête de la Fédération que nous célébrons ici, car l'œuvre accomplie par nos pères est l'œuvre nationale; elle ne se souvient plus des blessures faites ni des injures reçues; elle a confiance en son droit, elle a retenu les leçons de l'expérience; elle a grandi par les épreuves; elle est forte et éternelle. Ailleurs, elle reprend sa place parmi les nations; chez elle, elle ne s'offre pas comme un modèle; et elle considère, dans ce Paris qu'on ne peut s'empêcher d'admirer, soit que l'on considère ou ses arts ou sa politique ou ses industries, elle peut, sans quelque fierté, montrer au monde l'état de sa civilisation.

La République, par la supériorité de ses principes, s'était emparée des esprits; c'est par les services qu'elle rend, c'est par la sagesse et l'esprit libéral qui l'animent, c'est par les adhésions presque générales des citoyens qu'elle a conquis depuis huit ans le droit de régner. Ce droit, tant que la souveraineté nationale le maintiendra, nul ne saurait le contester. Aussi la nation, car c'est elle qui gouverne, se prend-elle, par un instinct de conservation propre aux sociétés comme aux individus, à déceler les divisions qui l'ont, pendant si longtemps, déchirée et qui pourraient de nouveau menacer sa sécurité.

La France ne comprendrait plus que l'on vécût sur le sol de la patrie en féroces ennemis, parce qu'elle a la volonté que tous les droits et tous les intérêts soient respectés et défendus, et parce qu'elle sait qu'il se loie. Décidé à assurer à tous les citoyens les bienfaits de la liberté, laquelle protège tous les droits, elle demande à ses enfants la concorde, et elle exige avec l'obéissance à ses lois. Elle sent peu à peu se former de nouveaux liens, un sentiment de paix et de fierté qui, depuis le premier jour de l'Exposition universelle, remplit les cœurs. Elle se son réjouit et se complait à donner à ses hôtes étrangers, qui viennent la visiter avec un abandon plein de courtoisie et de confiance, le spectacle de son union, de sa richesse et de sa brillante prospérité.

Voilà, Messieurs, la République que nous servons avec un dévouement sans mesure pour des Français qui aiment leur pays.
En ce jour de fête vraiment nationale, groupes autour de notre drapeau, c'est celle dont nous saluons l'image en répétant du fond de l'âme le double cri : Vive la France! Vive la République! (Journal officiel.)

Circulaire au sujet des créoles qui désirent contracter un engagement au titre des équipages de la flotte.

(1^{re} Direction : Personnel; 3^e Bureau, 1^{er} section : Équipages de la Flotte)

Paris, le 16 juillet 1878.

MONSIEUR LE COMMANDANT. — Il est arrivé que des jeunes gens domiciliés aux colonies et désireux de souscrire un engagement au titre des équipages de la flotte ont prié passage sur des bâtiments et sont arrivés en France dépourvus de toutes ressources. Il a fallu les placer en subsistance dans une division en attendant l'acceptation de leur demande.

J'ai l'honneur d'appeler votre attention sur la nécessité de consulter le Département avant d'autoriser, en pareilles circonstances,

